

**attentats de Paris
condoléances de la Municipalité de Lausanne**

La Municipalité de Lausanne a adressé ses condoléances à Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris. Dans sa lettre, le Syndic fait part des sentiments de sympathie et de soutien des autorités lausannoises, de leur indignation devant de tels actes et de la nécessité de réaffirmer les valeurs d'ouverture et de tolérance qui fondent notre société. La Municipalité appelle les Lausannoises et Lausannois à respecter une minute de silence lundi à midi, comme partout en Suisse.

La Municipalité a adressé une lettre de soutien et de sympathie à Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris. Dans sa lettre, le Syndic Daniel Brélaz fait part des condoléances de la Municipalité de Lausanne pour le drame qui a touché Paris, ses habitants et visiteurs. Il a notamment indiqué : « Attachés tout comme vous l'êtes à construire une société démocratique d'ouverture et de tolérance, sans discrimination d'aucune sorte, je vous fais part de la tristesse des autorités lausannoises devant ces terribles événements mais aussi de l'indignation que nous ressentons, comme les Lausannoises et Lausannois dans leur ensemble. Rien ne saurait justifier de tels actes de barbarie devant lesquels il importe de se montrer unis et fermes et de réaffirmer les valeurs qui nous animent ».

La Municipalité de Lausanne appelle les Lausannoises et Lausannois à respecter une minute de silence, lundi à midi, comme partout en Suisse, en signe de respect et de solidarité. Elle a par ailleurs indiqué que la cheminée de l'usine de Pierre-de-Plan, ainsi que la place de la Navigation et sa fontaine à Ouchy, seraient dès lundi soir illuminées aux couleurs de la France en geste symbolique de sympathie et de soutien.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**

Lausanne, le 16 novembre 2015